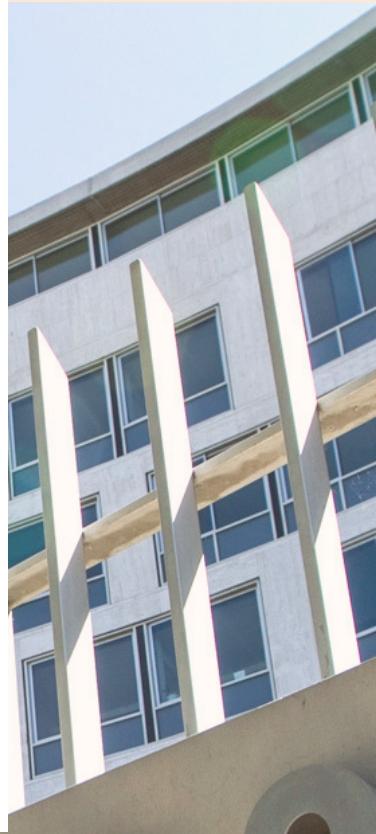


Le petit manuel de l'UNESCO



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

HISTORIQUE

« Les guerres prenant naissance dans l'esprit des hommes et des femmes, c'est dans l'esprit des hommes et des femmes que doivent être élevées les défenses de la paix ».

Acte constitutif de l'UNESCO



Le 16 novembre 1945, la Convention créant une **Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture** est signée par 37 pays, à Londres, Royaume-Uni. L'Acte constitutif entre en vigueur dès 1946. Aujourd'hui, l'UNESCO compte 193 Etats membres.

La coopération politique et économique des gouvernements ne suffit pas à assurer l'adhésion durable et sincère des peuples. La paix doit être fondée sur le dialogue, la compréhension mutuelle ainsi que la solidarité intellectuelle et morale de l'humanité. Au cours de ces 70 années, l'UNESCO a servi de laboratoire mondial d'idées. « **Construire la paix dans l'esprit des gens à travers l'éducation, la science, la culture et la communication.** » - tel est le mandat fondamental de l'UNESCO.

EDUCATION

« L'éducation est l'arme la plus puissante qu'on puisse utiliser pour changer le monde ».

Nelson Mandela



Dès 1945, l'UNESCO a adopté une approche holistique de l'éducation, et elle a réussi à convaincre le monde que l'éducation était **un outil essentiel pour le développement**. Si aujourd'hui cela paraît une évidence, il y a fallu se battre pour faire accepter l'idée.

L'éducation transforme les vies et elle est au cœur de la mission de l'UNESCO qui est de bâtir la paix, éradiquer la pauvreté et promouvoir le développement durable.

L'UNESCO considère que l'éducation est **un droit humain pour tous**, tout au long de la vie, et que l'accès à l'éducation va de pair avec la qualité. L'Organisation est le seul organe des Nations Unies ayant pour mission de traiter de l'éducation, sous tous ses aspects. Elle a reçu le mandat de conduire le Programme mondial Éducation 2030 par l'intermédiaire de l'Objectif de développement durable 4.

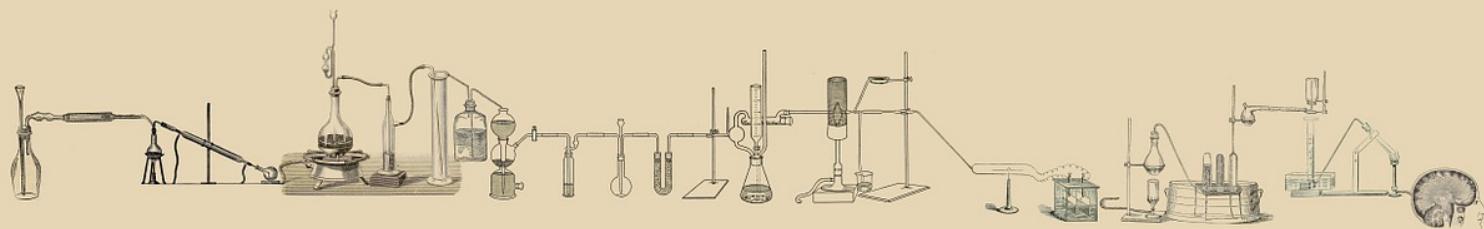
SCIENCES

Depuis sa fondation en 1945, l'UNESCO a joué un rôle de catalyseur dans la création de nombreux organismes ou unions scientifiques de renom ; au cours de ses premières décennies, l'UNESCO a lancé des initiatives telles que le Programme sur l'homme et la biosphère et le Programme hydrologique international, qui ont eu **des implications considérables pour la sécurité des hommes et leur bien-être à long terme.** Des programmes sont élaborés afin de pouvoir répondre aux défis internationaux que posent le changement climatique, l'égalité des genres, l'éradication de la pauvreté et le développement durable, en particulier dans les Petits États insulaires en développement.



L'UNESCO, en collaboration avec ses États membres, et à travers son Secteur des sciences exactes et naturelles :

- **Plaide en faveur de la science ;**
- Agit en tant que **plateforme permettant des échanges d'idées et l'adoption de normes ;**
- **Encourage le dialogue entre scientifiques et décideurs ;**
- Stimule et catalyse **les initiatives novatrices** à travers le monde.
- Utilise la science en faveur de la paix, des droits de l'homme et du développement durable



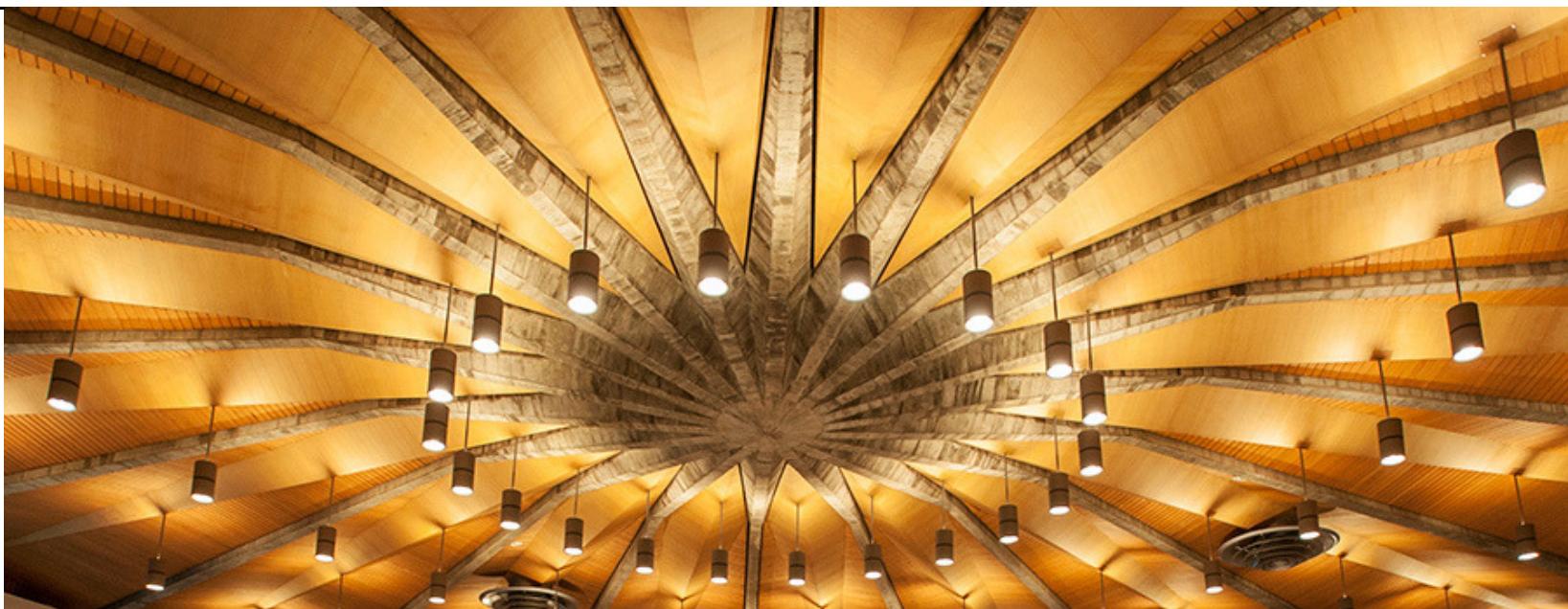
CULTURE

Placer la culture au cœur du développement est un investissement capital dans l'avenir du monde.



Dans le monde interconnecté d'aujourd'hui, force est de constater que la culture a **le pouvoir de transformer les sociétés**. Ses diverses manifestations enrichissent tous les aspects de notre vie quotidienne d'innombrables façons. Le patrimoine et la créativité participent tous deux à fonder des sociétés du savoir dynamiques, innovantes et prospères.

Les conventions culturelles réputées de l'UNESCO constituent une plate-forme mondiale unique pour la coopération internationale et établissent un dispositif de gouvernance culturelle complet, fondé sur les droits de l'homme et les valeurs partagées. Ces traités internationaux s'efforcent de **protéger et de sauvegarder le patrimoine culturel et naturel** du monde, dont les sites archéologiques, le patrimoine subaquatique, les collections des musées, le patrimoine immatériel comme les traditions orales et d'autres formes de patrimoine **tout en soutenant la créativité, l'innovation et l'émergence de secteurs culturels dynamiques**.



L'ACTUALITÉ DE L'UNESCO

COMMÉMORATION

Le 9 avril 2019, l'UNESCO a marqué le 25ème anniversaire du génocide des Tutsi au Rwanda par une cérémonie de commémoration, une table ronde et deux expositions au siège de l'UNESCO à Paris.

L'événement a été organisé en coopération avec la Délégation permanente du Rwanda à l'UNESCO, pour marquer la **Journée internationale de réflexion sur le génocide des Tutsi au Rwanda en 1994**.

PRIX UNESCO

Les journalistes du Myanmar Kyaw Soe Oo et Wa Lone sont les lauréats conjoints 2019 du **Prix mondial de la liberté de la presse UNESCO/Guillermo Cano**, après recommandation par un jury international de professionnels des médias.

L'Association Samandal, un collectif de dessinateurs de bandes dessinées de la région arabe basé au Liban, et le festival Shubbak dédié à la culture arabe contemporaine au Royaume-Uni se verront décerner la 16e édition du **Prix UNESCO-Sharjah pour la culture arabe**.



ASSOCIATION FRANÇAISE POUR LES NATIONS UNIES

